

REPUBLIQUE FRANCAISE		
COMMUNE DE BONNE		
NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents (P)	Qui ont pris part à la Délibération
23	22	22
DATE DE LA CONVOCATION		
26/03/2026		

COMMUNE DE BONNE

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

ID : 074-217400407-20260330-2026_22-DE

S²LO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-22

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil municipal, sous la présidence du Maire, Denis SERVAGE. M. Denis DUNAND a été élu secrétaire de séance.

Nom	P	A	Pouvoir à	Nom	P	A	Pouvoir à
Denis SERVAGE	X			Marie-Claire TEPPE ROGUET	X		
Rosanna DULLAART	X			Damien TRUJILLO	X		
Sébastien COLO	X			Yvan BALTASSAT	X		
Sandrine COTTON	X			Louis-Marie BONNET- EYMARD	X		
Denis DUNAND	X			Nathalie VERGAIN	X		
Florence RAFFAELLI	X			Pascale BOUILLOUX- ROBERT	X		
Jean-Michel TAVERNIER	X			Pascal PINGET	X		
Elisabeth GENIN	X			Natacha CLAIMAND		X	
Stefano MARCHITELLI	X			Rémy DERAMECOURT	X		
Françoise DENIBOIRE	X			Camille PERROUD- COQUELET	X		
Sylvie CLEMENT	X			Brice BRAYET	X		
Claude BALTASSAT	X						

OBJET

Création et composition des commissions communales

Vu les articles L.1414-5, L.2121-22, L.5211-7 et L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de constituer les commissions communales ; que leur rôle consiste à l'examen préparatoire des affaires qui doivent être soumises au Conseil municipal et que ce sont des commissions d'études, elles émettent de simples avis et ne disposent d'aucun pouvoir propre ;

Considérant que le Maire est Président de droit de chaque commission communale ;

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

- DECIDE** la création de 12 commissions communales dans les conditions suivantes :

Commission	Nombre de membres
Administration générale - Ressources humaines - Cérémonies	6
Sécurité - Bois et forêts	6
Urbanisme - RLPI	7

Travaux - Occupation du domaine public	
Crèche - Scolaire - Périscolaire	7
Environnement - ENS - Agriculture	5
Jeunesse - Sports - Communication - Commerces	7
Finances - Economies budgétaires	6
Associations - Fêtes et animations	9
Patrimoine - Culture - Médiathèque	7
Fleurissement - Cimetières	6
Rénovation de l'école élémentaire	9

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret ;
- **DESIGNE** les conseillers au sein des commissions suivantes :

Commission	Nombre de membres	Membre de droit / Président	Membres
Administration générale - Ressources humaines - Cérémonies	6	Maire	Vice-présidente - Rosanna DULLAART Sandrine COTTON Sylvie CLEMENT Yvan BALTASSAT Pascal PINGET
Sécurité - Bois et forêts	6	Maire	Vice-président - Sébastien COLO Denis DUNAND Jean-Michel TAVERNIER Damien TRUJILLO Pascal PINGET
Urbanisme - RLPI	7	Maire	Vice-présidente - Sandrine COTTON Marie-Claire TEPPE-ROGUET Rosanna DULLAART Françoise DENIBOIRE Denis DUNAND Rémy DERAMECOURT
Travaux - Occupation du domaine public	9	Maire	Vice-président - Denis DUNAND Sandrine COTTON Sébastien COLO Damien TRUJILLO Françoise DENIBOIRE Louis-Marie BONNET-EYMARD

			Rémy DERAMECOURT Pascal PINGET
Crèche - Scolaire - Périscolaire	7	Maire	Vice-présidente - Florence RAFFAELLI Pascale BOUILLOUX-ROBERT Stefano MARCHITELLI Damien TRUJILLO Nathalie VERGAIN Natacha CLAIMAND
Environnement - ENS - Agriculture	5	Maire	Vice-président - Jean-Michel TAVERNIER Rosanna DULLAART Yvan BALTASSAT Rémy DERAMECOURT
Jeunesse - Sports - Communication - Commerces	7	Maire	Vice-présidente - Pascale BOUILLOUX-ROBERT Sandrine COTTON Jean-Michel TAVERNIER Sylvie CLEMENT Claude BALTASSAT Camille PERROUD-COQUELET
Finances - Economies budgétaires	6	Maire	Vice-président - Louis-Marie BONNET-EYMARD Rosanna DULLAART Marie-Claire TEPPE-ROGUET Jean-Michel TAVERNIER Brice BRAYET
Associations - Fêtes et animations	9	Maire	Vice-présidente - Nathalie VERGAIN Damien TRUJILLO Stefano MARCHITELLI Pascale BOUILLOUX-ROBERT Sylvie CLEMENT Elisabeth GENIN Pascal PINGET Brice BRAYET
Patrimoine - Culture - Médiathèque	7	Maire	Vice-présidente - Marie-Claire TEPPE-ROGUET Rosanna DULLAART Stefano MARCHITELLI Sylvie CLEMENT Claude BALTASSAT

Ré

Fleurissement - Cimetières	6	Maire	Vice-présidente - Françoise DENIBOIRE Sylvie CLEMENT Denis DUNAND Elisabeth GENIN Brice BRAYET
Rénovation de l'école élémentaire	9	Maire	Vice-président - Denis DUNAND Sandrine COTTON Sébastien COLO Florence RAFFAELLI Marie-Claire TEPPE-ROGUET Yvan BALTASSAT Pascal PINGET Camille PERROUD-COQUELET

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
télétransmission en Sous-Préfecture le

Et publication le

AINSI FAIT ET DELIBERE

Les mêmes jours, mois et an que dessus

Le Maire,
Denis SERVAGE

Le secrétaire de séance,
Denis DUNAND



Voies et délais de recours : Dans un délai de deux mois à compter de son affichage, la présente délibération peut faire l'objet :

- Soit d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble. Il peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr ;
- Soit d'un recours gracieux exercé directement auprès de la commune. Dans ce dernier cas, l'exercice du recours gracieux auprès de la commune proroge le délai de recours devant le Tribunal administratif d'un nouveau délai de deux mois à compter de la réponse de la commune sur le recours gracieux, que cette réponse soit expresse ou implicite. L'absence de réponse au terme du délai de deux mois vaut décision implicite de rejet).